



SWISS
STREET HOCKEY

Directive sur l'enregistrement des matchs

La directive suivante traite de la réglementation relative à l'enregistrement des matchs à partir de la saison 2022/2023.

A partir de la saison 2022/2023, tous les matchs de la LN ainsi que de la CHL feront l'objet d'un reportage vidéo. Cette production se fera au moyen de l'enregistrement des matchs par l'application sport.video. L'équipe recevante est responsable de la production et assure l'enregistrement numérique du match. Cette obligation s'applique à tous les matchs à domicile du championnat et de la Coupe de Suisse.

Lors de la production, les points suivants doivent être pris en compte :

- Utilisation de l'application sport.video
- utilisation d'un trépied avec possibilité de pivotement
- Position surélevée du film
- Saisie de tous les buts obligatoire, bonnes chances en option

La production doit être diffusée en direct sur sport.video. Si la diffusion en direct n'est pas possible, la sauvegarde doit être téléchargée au plus tard quatre heures après la fin du match.